



Avis constructeur GEOXIA MAISON PHENIX litige / probleme SAV

Par roberto13

Bonsoir à tous,

Pendant la garantie du parfait achèvement j'ai eu un problème de fissures de 3 à 5 mètres de long sur ma façade ouest (50 m²) donc j'ai déclaré le sinistre le 22/11/2010 au groupe GEOXIA Maisons PHENIX qui a construit ma maison .

Elle a été reprise 1 an après donc fin novembre 2011 avec un résultat horrible !

Regardez deux photos de la reprise (50 m²) :

1) Photo de loin : <http://img4.hostingpics.net/pics/417712Loin.png>

2) Photo de prêt : <http://img4.hostingpics.net/pics/485828Prt.png>

QUITUS DE CLOTURE DES REFECTIONS signé le 24 /11/ 2011 :

<http://img15.hostingpics.net/pics/955532241111.png>

- A force de plusieurs courriers et de rendez-vous enfin il y a eu un accord fait par le responsable de l'agence SFTS SUD pour une autre rénovation de ma façade ouest que j'ai signé le 7 avril 2014 :

<http://img15.hostingpics.net/pics/513072Accord.png>

Ci joint ma LRAR du 7/04/14 qui vient compléter son accord :

<http://img4.hostingpics.net/pics/52873870414.png>

Le 28 avril 2014 le façadier commence les travaux de rénovation mais il y a encore des surprises...

Depuis le responsable de l'agence SFTS SUD qui s'occupe du SAV de Maison PHENIX ne répond pas à mon dernier courrier en recommandé avec AR n °1A09096142502 du 26 mai 2014 envoyé à CHAUMONTEL (95270) pour avoir des explications sur l'accord du 7 avril 2014 que j'ai signé qui n'est pas respecté :

Voilà la copie du courrier du 21 mai 2014 que j'ai reçu de la société SFTS à CHAUMONTEL (95270) :

<http://img4.hostingpics.net/pics/17488921mai2014.png>

Voilà la copie de ma réponse du 26 mai 2014 que j'ai envoyé à la société SFTS à CHAUMONTEL (95270) qui reste à ce jour sans réponse :

<http://img4.hostingpics.net/pics/78767726mai2014.png>

- Donc J'ai envoyé un nouveau courrier en recommandé le 15 septembre 2014 mais à GEOXIA MÉDITERRANÉE (Maisons PHENIX) à LA VALETTE DU VAR (83160) pour expliquer le litige qui dure depuis presque 4 ans et pour avoir des réponses à mes 4 questions que j'ai envoyé le 26 mai à CHAUMONTEL (95270) mais je n'ai reçu à ce jour aucune réponse de leur part :

Page 1 : <http://img4.hostingpics.net/pics/915190Page1.png>

Page 2 : <http://img4.hostingpics.net/pics/866495Page2.png>

Avis de réception : <http://img4.hostingpics.net/pics/790362GEOXIAMEDITERRANEE.png>

La qualité d'un constructeur dépend aussi de la façon dont le professionnel traite les réclamations et les litiges ...

- Réponse du président du groupe GEOXIA le 26/02/14 à 18h28:03

Lire les commentaires en bas :
<http://www.lesclesdumidi.com/actualite/actualite-article-87359607.html>

- Je souhaite savoir si des anciens clients ont rencontré des difficultés avec le groupe GEOXIA pour pouvoir m'aider ?

Merci d'avance pour vos réponses

Par roberto13

Bonjour à tous,

SFTS qui s'occupe du SAV du groupe GEOXIA (Maison PHENIX) :
<http://www.expertise-maison.com/>

* Nos experts sont en mesure de déterminer les malfaçons, de formuler des recommandations appropriées et vous assister dans la solution de vos litiges :
<http://www.expertise-maison.com/problemes-de-la-maison/article/j-ai-besoin-d-une-expertise>

- Société Française de Travaux et de Services (SFTS) :
<http://www.societe.com/societe/societe-francaise-de-travaux-et-de-services-425114741.html>

Par roberto13

Bonjour à tous,

Voilà la copie du courrier du 13 mai 2014 que j'ai envoyé au siège social de la Société Française de Travaux et Service (SFTS) à Mesnil-Saint-Denis (78320) mais je n'ai eu aucune réponse de leur part à ce jour :

<http://img11.hostingpics.net/pics/45896113mai2014.png>

Par roberto13

Bonjour à tous,

Cahier des charges des Maisons PHENIX :

- 1) <http://www.hostingpics.net/viewer.php?id=908988210.jpg>
- 2) <http://www.hostingpics.net/viewer.php?id=701568581.jpg>
- 3) <http://www.hostingpics.net/viewer.php?id=501480292.jpg>
- 4) <http://www.hostingpics.net/viewer.php?id=843902263.jpg>
- 5) <http://www.hostingpics.net/viewer.php?id=635610234.jpg>
- 6) <http://www.hostingpics.net/viewer.php?id=979700465.jpg>
- 7) <http://www.hostingpics.net/viewer.php?id=317619166.jpg>
- 8) <http://www.hostingpics.net/viewer.php?id=960578407.jpg>

Par roberto13

Bonjour à tous,

Je vais envoyer un mail à la DGCCRF pour expliquer la situation ...

Par roberto13

Bonsoir à tous,

Depuis mon dernier courrier en recommandé avec AR n°1A09096142502 du 26 mai 2014 envoyé à la société d'expertise SFTS à CHAUMONTEL (95270) j'ai enfin reçu une " réponse " le 25 octobre 2014 par LRAR n° 1A09618258049 mais sans aucune réponse à mes 4 questions ?

Donc j'ai encore redemandé d'avoir une réponse à 4 questions par LRAR n° 1A10091044463 à la société d'expertise SFTS qui a reçu mon courrier le 28 octobre 2014 à CHAUMONTEL (95270) .

Voilà la copie du courrier du 23 octobre 2014 de la société SFTS :
<http://img15.hostingpics.net/pics/29614123octobre2014.png>

Par roberto13

Bonjour à tous,

Suite à la "réponse" par courrier du 23 octobre 2014 de la société d'expertise SFTS :
<http://img15.hostingpics.net/pics/29614123octobre2014.png>

Je vous remets la copie du courrier en recommandé de la mise en demeure de me répondre à mes 4 questions sous 8 jours (page 2) envoyé le 15 septembre 2014 à GEOXIA MÉDITERRANÉE à LA VALETTE DU VAR (83160) :
Page 1 : <http://img4.hostingpics.net/pics/915190Page1.png>
Page 2 : <http://img4.hostingpics.net/pics/866495Page2.png>

Avis de réception :
<http://img4.hostingpics.net/pics/790362GEOXIAMEDITERRANEE.png>

Par roberto13

Bonsoir à tous,

Voilà la copie de ma LRAR n° 1A10091044463 reçu par la société d'expertise SFTS le 28 octobre 2014 à CHAUMONTEL (95270) donc bien avant le 31 octobre 2014 comme le précise leur LRAR n° 1A09618258049 du 23 octobre 2014.

Page 1 : <http://img15.hostingpics.net/pics/768904page1.png>

Page 2 : <http://img15.hostingpics.net/pics/350578page2.png>

Par roberto13

Bonjour à tous,

Pas de nouvelle de ma LRAR n° 1A10091044463 reçu par la Société Française de Travaux et Services (SFTS) le 28 octobre 2014 à CHAUMONTEL ...

Par roberto13

Bonsoir à tous,

J'ai envoyé une LRAR n°1A10564454607 de relance à GEOXIA MEDITERRANEE (83160) avec une mise en demeure de me répondre clairement sous 15 jours à mes 4 questions que je leur ai déjà envoyé par LRAR du 15 septembre 2014 .

GEOXIA a reçu le courrier en recommandé depuis le 2 décembre 2014 mais je n'ai à ce jour encore aucune réponse !

Avis de réception :
<http://img15.hostingpics.net/pics/698304geoxia.png>

Par roberto13

Bonjour à tous,

L'avis de réception de ma LRAR n° 1A10091044463 reçu par la Société Française de Travaux et Services (SFTS) le 28 octobre 2014 à CHAUMONTEL :

<http://img11.hostingpics.net/pics/24463828octobre2014.png>

Je vous souhaite une merveilleuse soirée entourés des vôtres et que cette soirée soit remplie de joie, d'amour et de cadeaux ...

Je vous souhaite encore à toutes et à tous un Joyeux Noël !!!

Par roberto13

Bonsoir à tous,

Voilà la copie de ma LRAR du 1er décembre 2014 n°1A10564454607 envoyé à GEOXIA MEDITERRANEE (83160) qui reste à ce jour sans aucune réponse !

LRAR : <http://img15.hostingpics.net/pics/6936171decembre2014.png>

Avis de réception reçu le 2 décembre 2014 :
<http://img15.hostingpics.net/pics/698304geoxia.png>

Par roberto13

Bonjour à tous,

Les photos du début du décapage effectué le 28 avril 2014 pour faire la rénovation de ma façade ouest qui est fissurée ...

<http://img11.hostingpics.net/pics/940085646.png>

<http://img11.hostingpics.net/pics/828988897.png>

<http://img15.hostingpics.net/pics/192982378.png>

<http://img15.hostingpics.net/pics/130423989.jpg>

<http://img15.hostingpics.net/pics/7687142510.jpg>

Par roberto13

Bonsoir à tous,

Je n'ai toujours aucune réponse à ma LRAR du 1er décembre 2014 ?

Regardez quelques photos avec des fissures d'une profondeur de 5 cm :

<http://img4.hostingpics.net/pics/148807351.jpg>

<http://img4.hostingpics.net/pics/589675932.jpg>

<http://img4.hostingpics.net/pics/313108443.jpg>

<http://img11.hostingpics.net/pics/732665744.jpg>

<http://img11.hostingpics.net/pics/278378335.jpg>

Par roberto13

Bonjour à tous,

A mon avis le groupe GEOXIA est vraiment une société que commerciale avec 11 marques comme les Maisons Phenix , Castor , Familiale , Aura , Rouquié , Toit d'Azur , Demeures de la côte d'argent , Clairlande , Briot , Clio et Phenix évolution puisque quand il y a un problème même simple comme le mien plus personne ne vous répond et laisse trainer des mois voir des années ...

Qui connaît la société SFTS qui s'occupe du SAV du groupe GEOXIA qui est en logique experte en technique du bâtiment ?

Par roberto13

Bonsoir à tous,

L'ASSURANCE DOMMAGE OUVRAGE

Cette garantie permet de préfinancer les travaux propres à faire cesser la cause des désordres constatés qui relèvent de la responsabilité décennale.

Elle est en générale souscrite par le promoteur. Le contrat peut aussi prévoir de couvrir la garantie biennale de bon fonctionnement notamment pour les contrats « tous risques chantier »

Le bénéficiaire des garantie de l'assurance dommage ouvrage est le propriétaire de l'ouvrage au moment du sinistre. Aucune déchéance n'est prévue pour déclaration tardive.

Néanmoins la prescription biennale s'applique bien entendu à l'assurance dommage ouvrage et c'est l'apparition des désordres qui fait courir le délai de prescription.

Il est donc impératif de déclarer le sinistre dans les 2 ans de l'apparition des désordres.

La période de garantie commence à la fin de la garantie de parfait achèvement et se termine à l'expiration d'une période de 10 ans commençant à la date de réception de l'ouvrage..

Néanmoins les dommages de nature décennale réservés à la réception ou notifiés pendant la garantie de parfait achèvement sont garantis s'ils ont fait l'objet d'une mise en demeure d'exécuter pendant le délai de parfait achèvement et restée infructueuse. (Annexe II art A243-1 Code des assurances)

Par roberto13

Bonjour à tous,

Toujours des fissures sur les Maisons PHENIX :

<http://droit-finances.commentcamarche.net/forum/affich-5502609-fissures-exterieures-sur-maison-phenix>

Par roberto13

Bonsoir à tous,

J'ai envoyé le 30 mars 2015 une lettre recommandée au service travaux du groupe GEOXIA MAISON PHENIX pour mon problème de façade ...

Par roberto13

Bonjour à tous,

Je n'ai aucune réponse à ma LRAR n°1A10395074807 envoyée le 30 mars 2015 et reçue le 1er avril 2015 par le service travaux du groupe GEOXIA avec une mise en demeure sous 8 jours pour convenir d'un rendez-vous pour que le service travaux constate par lui même mes problèmes qui dure depuis 1 an puisque depuis ma LRAR n° 1A09096142502 envoyée le 26 mai 2014 à la société française de travaux et services (SFTS) à CHAUMONTEL (95270) à ce jour je n'ai aucune réponse à mes questions et depuis mon courrier elle n'est même pas venu voir mes problèmes .

Copie de la LRAR : <http://img11.hostingpics.net/pics/22825630mars2015.png>

Avis de réception : <http://img11.hostingpics.net/pics/7463491avril2015.png>

Par roberto13

Bonjour à tous,

Depuis toujours aucune réponse du service travaux Maison PHENIX groupe GEOXIA

Par roberto13

Bonjour à tous,

Je comprends mieux pourquoi l'association Aamoi classe le groupe GEOXIA en rouge : Anomalies sérieuses et / ou renouvelées, constructeur à éviter si vous avez le choix .

A lire : <http://www.aamoi.fr/top-constructeurs/item/1901-geoxia-groupe>

Par roberto13

Bonjour à tous,

J'ai des bonnes nouvelles à la fin de la semaine prochaine j'ai rendez-vous avec mon avocat pour assigner le groupe GEOXIA sur le fond avec normalement une expertise judiciaire qui va durer au moins 3 ans ...

Par roberto13

Bonjour à tous,

Très intéressant lisez : <http://www.adil56.org/modules.php?name=News&file=article&sid=957>

Par roberto13

Bonjour à tous,

Article 1147 du Code civil :

Le débiteur est condamné, s'il y a lieu, au paiement de dommages et intérêts, soit à raison de l'inexécution de l'obligation, soit à raison du retard dans l'exécution, toutes les fois qu'il ne justifie pas que l'inexécution provient d'une cause étrangère qui ne peut lui être imputée, encore qu'il n'y ait aucune mauvaise foi de sa part.

Par roberto13

Bonjour à tous,

Lisez : http://www.forumconstruire.com/construire/topic-240970_start-15.php

Par roberto13

Bonsoir à tous,

A ce jour Je n'ai encore aucune réponse à ma LRAR n°1A10395074807 envoyée le 30 mars 2015 et reçue le 1er avril 2015 par le service travaux du groupe GEOXIA avec une mise en demeure sous 8 jours pour convenir d'un rendez-vous

Par roberto13

Bonsoir à tous,

Copie de la LRAR n°1A10395074807 envoyée le 30 mars 2015 et reçue le 1er avril 2015 par le service travaux du groupe GEOXIA :

LRAR : <http://img11.hostingpics.net/pics/22825630mars2015.png>

Avis de réception : <http://img11.hostingpics.net/pics/7463491avril2015.png>

Par roberto13

Bonjour à tous,

Le constructeur de maisons individuelles Geoxia a procédé au remaniement de son top management.

Olivier Bersihand nouveau directeur général de Geoxia

<http://www.lemoniteur.fr/article/olivier-bersihand-nouveau-directeur-general-de-geoxia-30216125>

Par roberto13

Bonsoir à tous,

Cahier des charges des Maisons PHENIX :

1) <http://www.hostingpics.net/viewer.php?id=908988210.jpg>

2) <http://www.hostingpics.net/viewer.php?id=701568581.jpg>

3) <http://www.hostingpics.net/viewer.php?id=501480292.jpg>

4) <http://www.hostingpics.net/viewer.php?id=843902263.jpg>

5) <http://www.hostingpics.net/viewer.php?id=635610234.jpg>

6) <http://www.hostingpics.net/viewer.php?id=979700465.jpg>

7) <http://www.hostingpics.net/viewer.php?id=317619166.jpg>

8) <http://www.hostingpics.net/viewer.php?id=960578407.jpg>

Par roberto13

Bonsoir,

Je vous souhaite à toutes et à tous mes Meilleurs Vœux de bonheur, de joie, d'amour et surtout de santé pour 2016 et je vous retrouve pour cette nouvelle aventure ...

Par roberto13

Bonjour à tous,

Vous pouvez lire les commentaires sur le site officiel des Maisons Phénix :

<https://fr-fr.facebook.com/maisonsphenix>

Par roberto13

Bonjour à tous,

Laissez votre témoignage avec le groupe Geoxia ou la société SFTS.

Partagez votre expérience et vos difficultés à vous faire écouter pour réparer vos problèmes pendant ou après la

construction de votre maison encore en garantie ...

Par roberto13

Bonjour à tous,

La qualité d'un constructeur dépend aussi de la façon dont le professionnel traite les réclamations et les litiges ...

Par roberto13

[img]http://img11.hostingpics.net/pics/7813271erMai.png[/img]

Par roberto13

Bonjour à tous,

Vivement 2017 pour que je puisse enfin lire les conclusions de Geoxia

Par roberto13

Bonjour à tous,

Ce matin j'ai envoyé un mail à mon avocat pour prendre des nouvelles de mon affaire contre Geoxia (Maison Phenix) puisque depuis presque 1 an j'attends leurs conclusions c'est-à-dire il y a eu un 1er report accepté jusqu'au 16 juin 2016 et un deuxième report jusqu'au 3 novembre 2016 donc il y a eu deux audiences inutiles, où les affaires sont appelées juste pour être renvoyée à une date ultérieure, ce qui encombre en plus l'agenda des tribunaux...

Par roberto13

Bonjour à tous,

Jurisprudence, Cass. civ. 3ème 11 mai 2004. Pourvoi n° 02-16.569 :

Vu l'article 1147 du Code civil (qui concerne la responsabilité contractuelle) ;

Attendu, selon l'arrêt attaqué (Nîmes, 4 avril 2002), que Mme [E], maître de l'ouvrage, a fait procéder, en 1994, par M. [M], entrepreneur, assuré par [assureur X], à des travaux de réfection des façades d'un pavillon ; que des désordres étant apparus, Mme [E] a, après expertise, assigné en réparation l'entrepreneur et son assureur ; Attendu pour condamner M. [M] à payer des sommes à Mme [E], l'arrêt retient que les travaux de rénovation des façades d'un immeuble comportant l'application d'un enduit extérieur d'étanchéité entrent dans le champ d'application de l'article 1792 du Code civil (c'est-à-dire la garantie décennale), mais que les désordres de fissuration des enduits ne compromettant pas la solidité de l'immeuble et ne le rendant pas impropre à sa destination, engagent la responsabilité contractuelle de l'entrepreneur tenu d'une obligation de résultat.

Il y a aussi: La responsabilité contractuelle de droit commun est susceptible de s'appliquer à tout dommage ne relevant pas des responsabilités décennale ou biennale : (...) pour un ravalement sans fonction d'étanchéité : voir Cass. civ. 3e 18 décembre 1996, arrêt no 1987 D ; 29 janvier 1997, arrêt no 113 D, et les arrêts suivants : CASS. CIV. 3e 20 JUILLET 1999, TREVOUX C/ [ASSUREUR], No 1342D, JURIS-DATA, No 003128 :

Par roberto13

Bonsoir à tous,

Son affaire au TGI à durée 3 ans :
<http://laventureconstruction.over-blog.com/article-malfa-ons-il-gagnent-75-000-euros-et-montrent-que-c-est-possible-69515672.html>

Par consulteravocatparis

Vous avez besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation posez là à un de nos avocats ou un de nos juristes. C'est confidentiel et gratuit, il suffit d'un petit clic sur <http://consulter-avocat.fr/> ou d'appeler le (+33) 09 70 40 80 87

<http://consulter-avocat.fr/> respecte une charte de qualité très complète afin de vous offrir le meilleur service possible en France, en Belgique, au Luxembourg et en suisse.

Toutes nos réponses sont gratuites et certifiées par notre cabinet d'avocats spécialisé dans tous les domaines et vous offre un véritable engagement de qualité.il vous suffit de cliquer sur ce lien <http://consulter-avocat.fr/> ou d'appeler le (+33) 09 70 40 80 87

Par roberto13

Bonjour Maître,

Je vous remercie pour votre rapidité à me répondre et pour vos conseils.

Cordialement

Par roberto13

Bonsoir à tous,

Patrick Leleu, président de Geoxia me répond sur mon litige le 26 février 2014 à 18:28:03 :

<http://www.lesclesdumidi.com/actualite/actualite-article-87359607.html>

Par roberto13

Bonjour à tous,

Mon affaire de façade reviendra en audience de procédure devant la 3ème chambre du Tribunal de Grande Instance de Marseille dans 1 mois avec l'avis de conclure pour la partie adverse.

Par roberto13

Bonsoir à tous,

Il n'est pas inutile de rappeler que le code de déontologie des avocats dispose que « l'avocat ne peut accepter une affaire s'il est dans l'incapacité de s'en occuper promptement, compte tenu de ses autres obligations » .

De même, l'article 6 § 1 de la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales dispose que toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue dans un délai raisonnable, par un tribunal.

Par roberto13

Bonjour à tous,

Depuis la décision de justice du tribunal de Grande Instance de Marseille du 28 février 2019 qui ordonne le groupe GEOXIA MAISON PHENIX à me finir la façade dans les règles de l'art...à ce jour aucun travaux n'a encore été effectué et je n'ai même pas un rendez-vous malgré mes courriers de relance en recommandés !